

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira au Foyer Rural « Charles CATILLON » -  
rue Aristide Briand - 02800 CHARMES en séance ordinaire :  
**le mardi 08 septembre 2020 à 20 h 00.**

## ORDRE DU JOUR :

- 1 - Modification de la délibération du 24 mai 2020 concernant les délégations de pouvoir au Maire,
- 2 - Acceptation du devis concernant la revalorisation du cadran de l'église,
- 3 - Demande du versement du fonds de concours de la Communauté d'Agglomération CHAUNY-TERGNIER-LA FERRE pour les travaux de réfection du pignon du local du Club des Aînés,
- 4- Autorisation de signature du Contrat Aisne Partenaire pour les jeunes (CAP' Jeunes),
- 5 - Elaboration d'un permis de louer sur l'ensemble de la commune,
- 6 - Demandes de subventions au titre de l'Aisne Partenariat Investissement (A.P.I.) pour :
  - a) Réfection du pignon Est de la mairie,
  - b) Acquisition de défibrillateurs (CSE et maison communale Charmoise),
  - c) Remplacement du parc informatique,
  - d) Remplacement de la chaudière + installation d'une VMC pour le logement communal - 2 rue Alfred Maguin - Aile gauche - 1<sup>er</sup> étage,
  - e) Travaux d'installation d'une VMC pour le logement communal au-dessus de la Poste - 1 Place de la Mairie - 1<sup>er</sup> étage,
  - f) Achat de matériel pour l'accueil périscolaire.
- 7 - Demande de subvention au titre de l'Aisne Partenariat Voirie (A.P.V.) pour le revêtement de la rue Jean Mermoz,
- 8 - Remboursement de frais aux élus dans l'exercice de leurs fonctions,
- 9 - Modification du tableau des effectifs du personnel sous contrat,
- 10 - Facturation des charges concernant les déchets ménagers aux locataires des logements communaux,
- 11 - Communications.

En Mairie, le 02 septembre 2020

